Étude sur la mortalité de la première enfance : rapport sur un mémoire de MM.
Balestre et Gilletta de Saint-Joseph,... / [...]



Budin, Pierre (1846-1907). Auteur du texte. Étude sur la mortalité de la première enfance : rapport sur un mémoire de MM. Balestre et Gilletta de Saint-Joseph,... / par M. P. Budin,.... 1904.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- 4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- 5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.
- 6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.
- 7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



L'Conserver la convertire,

ÉTUDE

SUR LA MORTALITÉ DE LA PREMIÈRE ENFANCE :

Rapport sur un mémoire de MM. Balestre et Gilletta de Saint-Joseph (de Nice)

Par M. P. BUDIN, rapporteur.

Tol 33 156

> MELUN Imprimerie administrative

> > 1904

Td33

Seine et yarne

ÉTUDE

SUR LA MORTALITÉ DE LA PREMIÈRE ENFANCE

Rapport sur un mémoire de MM. Balestre et Gilletta de Saint-Joseph (de Nice) (1)

par M. P. Budin, rapporteur.

Le 8 janvier, M. le D^r Balestre vous a fait, en son nom et en celui de M. Gilletta de Saint-Joseph, secrétaire du bureau d'hygiène de Nice, une communication sur la mortalité de la première enfance dans la population urbaine de la France de 1892 à 1897. Votre Bureau m'a désigné pour faire un rapport sur cet important travail.

La question de la mortalité infantile préoccupe beaucoup, depuis quelques années, les médecins et les hygiénistes, mais les chiffres donnés dans les statistiques n'attirent pas toujours suffisamment l'attention par eux-mêmes. Si, en effet, on vous dit que sur 16.988 morts survenues à Paris en 1897, il y a eu 6.500 décès d'enfants de 1 jour à 1 an, cela ne représente rien de net à l'esprit au premier abord. En octobre 1899, j'appelai tout particulièrement l'attention de MM. Balestre et Gilletta de Saint-Joseph sur ce point: il y a grand intérêt à connaître la quantité proportionnelle des décès de ces enfants et les causes de leur mort.

Ils se mirent immédiatement à l'œuvre en utilisant les chiffres fournis par le Ministère de l'Intérieur. Il résulte de leur travail que, dans les villes de France, sur 1.000 individus qui meurent, individus de tout âge, 167, c'est-à-dire plus du sixième, sont des enfants de 0 à 1 an.

Si on prend les statistiques de certaines villes en particulier, on voit qu'à Paris, par exemple, il n'y a que 145 décès d'enfants. Mais il ne faut pas oublier qu'un très grand nombre de nouveau-nés, pauvres, de la capitale sont immédiatement envoyés en nourrice à la campagne. A Rouen, la mortalité infantile a été pendant ces

⁽¹⁾ Académie de Médecine, séance du 11 juin 1901.

dernières années (1892-1897) de 251 pour 1.000; à Lille, de 294; à Dunkerque, de 342; à Marcq-en-Barœul, de 414, et à Saint-Polsur-Mer, de 509 pour 1.000 (fig. 1).

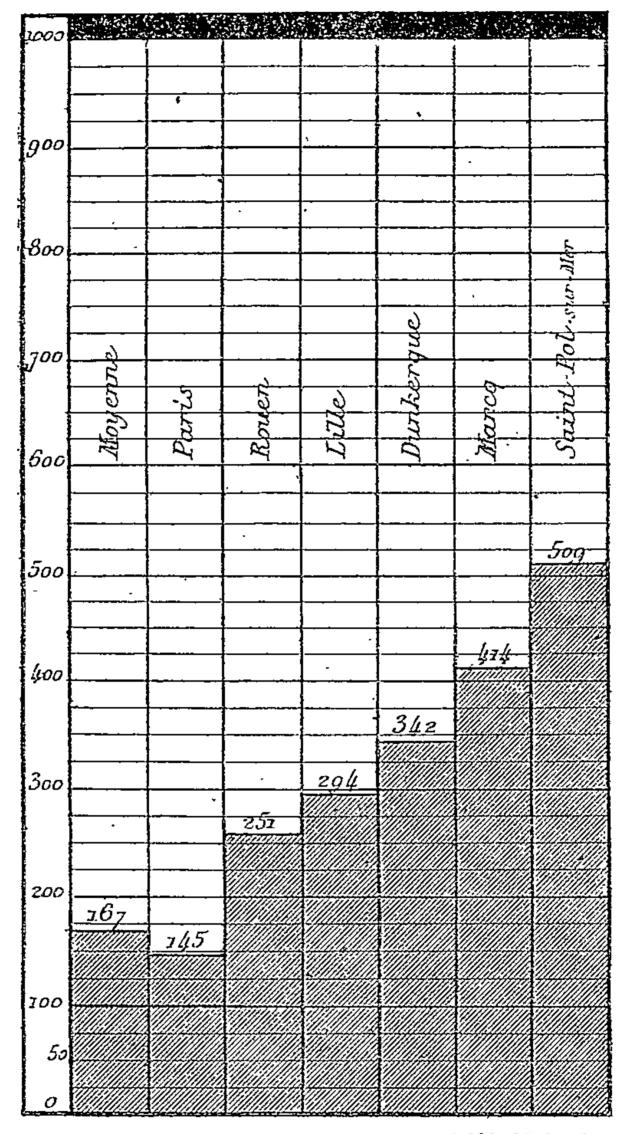


Fig. 1. — Décès des enfants de 0 à 1 an pour 1:000 décès de tout âge.

Ces chiffres, pour quelques villes, sont donc effroyables, puisque la mortalité des enfants de 0 à 1 an arrive à être égale au cinquième, au quart, au tiers et même à la moitié de la mortalité totale.

« Les éleveurs, ai-je déjà dit, font leur possible pour ne pas perdre les petits animaux qui naissent chez eux. Si dans leurs écuries, dans leurs étables, dans leurs bergeries, ils avaient de semblables résultats, guidés par leur intérêt matériel, quelles précautions, quelles mesures ne prendraient-ils pas? Pour les enfants, que font les parents? Que font les villes? Que fait l'État?»

Pour porter remède à un semblable mal, il faut en connaître les causes. Quelles sont donc celles qui déterminent la mort des enfants de 0 à 1 an?

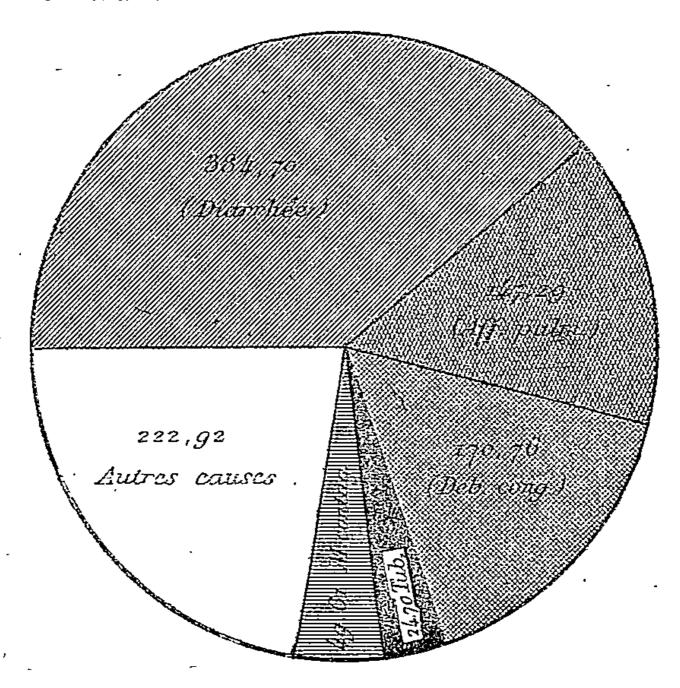


Fig. 2.

MM. Balestre et Gilletta de Saint-Joseph montrent que sur 1.000 décès d'enfants de 0 à 1 an (fig. 2):

385 sont dus à la gastro-entérite;

147 — aux maladies des voies respiratoires;

171 — à la débilité congénitale;

50 — aux maladies contagieuses;

222 — à toutes les autres causes réunies.

Parmi ces causes, prenons les principales et passons-les en revue.

A. — Diarrhée. Sur 1.000 enfants qui succombent, 385 sont emportés par la diarrhée ou la gastro-entérite, et c'est surtout pendant les chaleurs que sévissent ces affections. Un des tracés donnés par les auteurs le démontre d'une façon très nette.

· A Paris, sur 1.000 enfants qui succombent, 380 sont emportés

par la diarrhée. Dans certaines villes, les chiffres sont beaucoup plus considérables. Par exemple, la mortalité par diarrhée a été:

à	Rouen, de	510	pour 1.000
	Lille, de		-
à	Nantes, de	555	
	Reims, de		
à	Rennes, de	574	
à	Dijon, de	584	
à	Troyes, de	682	•

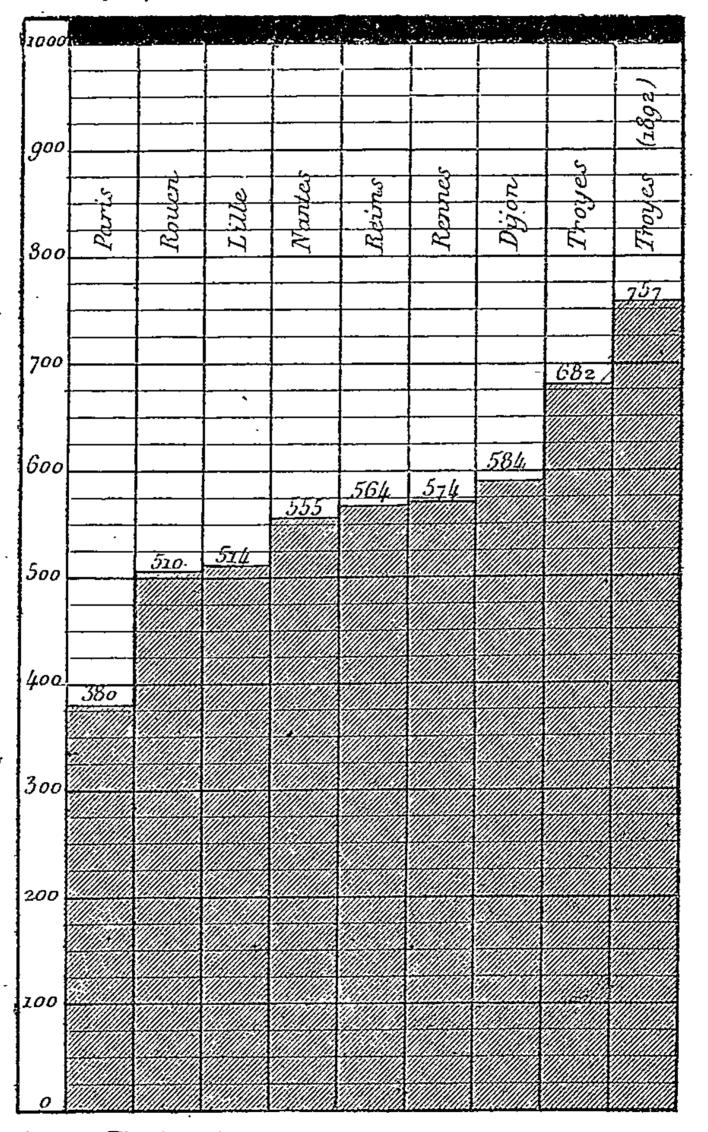


Fig. 3. — Mortalité infantile par gastro-entérite.

A Troyes même, en 1892, sur 1.000 enfants décédés de 0 à 1 an, 757, c'est-à-dire plus des trois quarts sont morts de diarrhée (fig. 3).

Tout en laissant de côté ces chiffres extrêmes, on voit néanmoins que la diarrhée est la cause de mort la plus importante pour les enfants. Si on parvenait à la supprimer, on diminuerait dans de grandes proportions le nombre des décès.

Ce sont surtout les enfants élevés artificiellement qui succombent. Néanmoins, parmi ceux qui sont nourris au sein, il en est un certain nombre qui sont emportés par des troubles digestifs.

Le 25 juillet 1893, nous avons indiqué à l'Académie que, depuis l'année précédente, nous avions organisé à l'hôpital de la Charité une consultation hebdomadaire pour les nourrissons. Quelques années plus tard, le 25 juillet 1899, nous vous avons apporté les résultats que nous avions obtenus depuis 1892. Vous avez vu que la diarrhée avait complètement disparu comme cause de mort chez nos enfants. Nous vous avons en particulier montré la courbe des décès par diarrhée dans la ville de Paris en 1898, courbe si élevée au mois d'août, tandis qu'à notre consultation aucun enfant ne succombait (fig. 4). Il en a été absolument de même en 1899 et en 1900.

Notre exemple a été suivi : le D^r Variot en 1893, le D^r H. de Rothschild et le D^r Dubrisay père en 1896, ont ajouté à leurs dispensaires des consultations analogues; le Conseil général en a créé dans le département de la Seine et, d'après un travail fort intéressant publié récemment par le D^r Bresset, il y aurait actuellement à Paris une vingtaine de ces consultations. — En province, en 1894, M. le D^r Dufour (de Fécamp) a fait de même en instituant ce qu'il a ingénieusement appelé « la Goutte de Lait ». Je vous ai déjà signalé les magnifiques résultats qu'il a obtenus.

Dans beaucoup de villes, en France, s'organisent des consultations de nourrissons ou des «Gouttes de lait», à Bourg, à Nantes, au Havre, à Versailles, à Rouen, etc. A l'étranger, des créations analogues existent, à Florence, à Bruxelles par exemple. Les journaux de médecine du Canada nous montrent que les médecins d'origine française, imitant l'exemple de ce qu'ils appellent toujours la mère patrie, en fondent à Montréal.

De tous côtés, les résultats sont excellents. Il nous suffira de citer ceux publiés récemment par les D^{rs} Maygrier et Bresset, le premier à l'hôpital de la Charité, le second au dispensaire fondé dans le VII^e arrondissement par M. Risler: tous deux déclarent n'avoir plus observé un seul cas de mort par diarrhée. On obtient des succès analogues dans les crèches bien surveillées où l'on fait usage de lait stérilisé.

On constate également que dans les départements où l'on applique la loi qui porte le nom de notre éminent collègue Th. Roussel, et où les médecins surveillent très attentivement les nourrices et les enfants, la mortalité par diarrhée se trouve considérablement réduite et ramenée à un taux très minime.

Ce qu'il faut donc, c'est encourager le plus possible l'allaitement

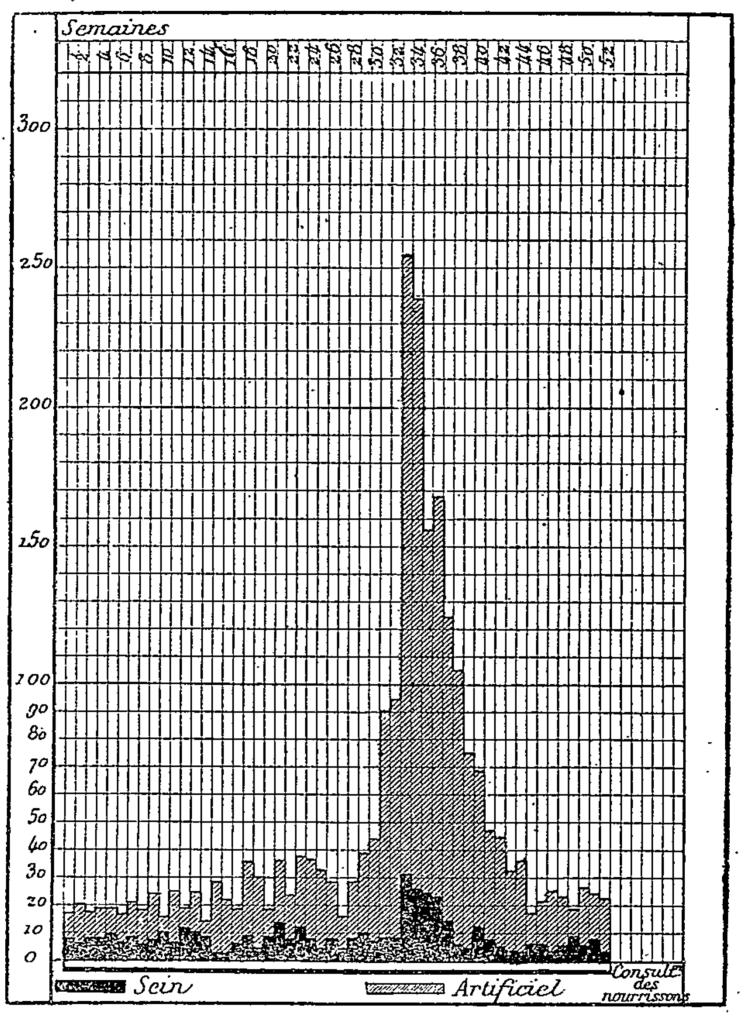


Fig. 4.

au sein, donner aux mères les conseils nécessaires, surveiller attentivement et diriger les nourrices, faire des pesées hebdomadaires ou bimensuelles des enfants et veiller à ce qu'il ne reçoivent que du bon lait. Les médecins pourront de la sorte faire disparaître la cause la plus importante de mortalité infantile : la diarrhée.

B. — Affections pulmonaires. D'autres courbes qui nous ont été communiquées par MM. Balestre et Gilletta de Saint-Joseph

montrent que c'est surtout pendant les périodes froides de l'année que les enfants sont emportés par les affections pulmonaires. Il suffirait encore que les médecins donnassent aux mères et aux nourrices des conseils appropriés pour que les refroidissements fussent évités à ces petits êtres si fragiles : on verrait ainsi, de ce chef, diminuer la mortalité infantile.

C. — Faiblesse congénitale. MM. Balestre et Giletta de Saint-Joseph ont aussi montré qu'une des causes de mort pour les enfants était la débilité congénitale, puisqu'elle existerait dans la proportion de 171 pour 1.000. Ils pensent qu'il est également possible d'obtenir de ce côté l'abaissement de la mortalité.

Nous avons déjà, le 14 mars 1889, attiré l'attention de l'Académie sur ce sujet, et nous profitons aujourd'hui de l'occasion qui nous est fournie pour vous communiquer les résultats que nous avons obtenus en soignant les enfants débiles à la clinique Tarnier en 1898, 1899 et 1900. Pendant ces trois années, nous avons eu 435 enfants nés en état de faiblesse congénitale, c'est-à-dire pesant au plus-2.500 grammes à leur naissance. Ce chiffre ne comprend ni les enfants morts pendant le travail, ni ceux ayant succombé dans les quarante-huit heures qui ont suivi leur naissance. Sur les 435 enfants, 52 sont morts, ce qui donne une mortalité de 12 p.100, 383 sont sortis vivants de l'hôpital; ils ont donc été sauvés dans la proportion de 88 p.100.

Les résultats eussent encore été meilleurs si l'organisation de notre service avait laissé moins à désirer, car, en 1899, quelques enfants débiles n'ont pas pu échapper à l'infection, parce que nous n'avions pas alors de service d'isolement.

Ce service ayant été créé, nous voyons qu'en 1900, sur 148 enfants débiles, 11 seulement ont succombé; 137, c'est-à-dire 92,6 p. 100, ont été sauvés. Et cette année même, en 1901, nous avons jusqu'ici des résultats au moins aussi favorables.

On peut se demander ce que deviennent les enfants débiles après leur sortie de l'hôpital. Nous avons fait procéder à une enquête minutieuse qui s'est terminée le 8 avril dernier et dont voici en quelques mots les résultats. Parmi les débiles qui sont sortis de notre service, nourris au sein par leur mère, en 1898, 1899 et 1900, 65 sont revenus à notre consultation des nourrissons, tout au moins pendant un certain temps; 4 d'entre eux n'ont pu être retrouvés, les mères ayant changé de domicile sans laisser leur nouvelle adresse. Il en reste donc 61, sur lesquels 4 ont succombé, ce qui donne une mortalité de 6,6 p. 100; 57 sont toujours vivants et bien portants; ils sont donc sauvés dans la

proportion de 93, 4 p. 100. Nous avouons que nous n'aurions jamais espéré un pareil résultat.

D. — Maladies contagieuses. MM. Balestre et Giletta de Saint-Joseph montrent encore que la tuberculose est une cause de mort dans la proportion de 25 p. 1.000 et les maladies contagieuses dans celle de 50 p. 1.000. On voit combien, grâce aux progrès de l'hygiène, la mortalité se trouve réduite de ce dernier chef.

Il y a donc tout un ensemble de maladies qui peuvent être considérées comme évitables. Sur 1.000 décès, déclarent MM. Balestre et Giletta de Saint-Joseph, 766 appartiendraient à cette catégorie.

« Le ressort vrai de la puissance d'un peuple, disent-ils, est le nombre de ses citoyens. Nous laissons mourir tous les ans 36.000 enfants. Sur ce nombre, 1/5 environ serait mort avant la vingtième année. En acceptant cette défalcation qui peut être fortement réduite, nous arrivons à cette conclusion que la population urbaine de la France, comprenant environ le tiers de la population totale, perd bénévolement 30.000 adultes de vingt ans, 15.000 soldats. Si le reste de la population donne le même déchet, c'est un corps d'armée que nous coûtent tous les ans l'ignorance, l'incurie et l'alcool. »

Je crois qu'il est inutile, Messieurs, de passer de nouveau en revue tous les moyens auxquels j'ai fait allusion dans ce rapport et qui peuvent contribuer à la diminution de la mortalité infantile: application de la loi Roussel, création de consultations de nourrissons, surveillance des crèches, etc.

Je veux seulement vous montrer quelle différence il existe pour la mortalité infantile entre certains départements. Sur 1.000 décès de tout âge, il y a dans

le Nord	284 e	nfants de () à 1 an qui su	ccombent,
la Seine-Inférieure	256	_	·	
le Pas-de-Calais	235	<u></u>		 .
la Marne	233.	 '		
l'Aube	223		 -	
les Vosges	220			

Ceux qui en perdent le moins, sont l'Ain et le Gers; sur 1.000 décès de tout âge, il y a dans

l'Ain	91	enfants de	0 à 1	an qui	succombent,
le Gers	80			_	

On voit que ce ne sont par les départements les plus pauvres qui ont la mortalité la plus grande. Il faudrait s'efforcer de la ramener partout à celle observée dans les départements de l'Ain et du Gers. Elle semble être celle qui ne devrait pas être dépassée.

On parle beaucoup aujourd'hui d'obtenir l'augmentation du nombre des naissances. Ce qu'il faudrait avant tout, nous semble-t-il, c'est réduire la mortalité infantile, c'est conserver les enfants qui naissent. L'État, les départements, les communes, la charité privée, tous devraient concourir à ce but. On peut l'atteindre et on l'atteindra si l'on veut.

Cette opinion se répand de plus en plus dans le public. En effet, dans un livre que nous avons eu l'honneur de présenter à l'Académie, celui de P. Strauss, intitulé Dépopulation et Puériculture, on lit:

« Il est établi par des faits constants, des observations sûres, des statistiques irrécusables, que le plus grand nombre des décès du premier âge sont évitables, qu'ils sont le fruit de l'ignorance et de la misère, qu'ils tiennent pour une part à l'absence de soins maternels, pour l'autre à des altérations du lait. La protection des mères et l'assistance des nourrissons, convenablement organisées par tous les moyens que nous avons passés en revue, élèveront d'un seul coup et comme par enchantement les chances de vitalité des nouveau-nés et des enfants d'un jour à un an. D'un seul bond, la colonne générale des morts s'abaissera, le gain de population sera considérable.

« Il n'y a pas la moindre utopie dans cet espoir; les essais locaux, partiels, de puériculture hygiénique et philanthropique démontrent avec une clarté lumineuse l'efficacité souveraine d'une lutte méthodique contre la mortalité infantile. »

L'un des auteurs du travail que nous venons d'analyser, M. Gilletta de Saint-Joseph, vient malheureusement de succomber, emporté en quelques jours par une pneumonie infectieuse. Nous espérons que l'Académie voudra bien, à la première occasion qui se présentera, témoigner à l'autre, au D' Balestre, sa haute estime pour les travaux si importants qu'il a publiés relativement à l'hygiène.

melun. imprimerie administrative. — 459 u.